



LUNERAY

Marie de Luneray
Place René Coty-7680 Luneray
02.35.85.30.34 - mairie@luneray.net

Accueil périscolaire de Luneray

Projet pédagogique 2025/2026



L'accueil périscolaire.....	4
<u>Présentation.....</u>	4
<u>Organisation.....</u>	4
<u>Responsables.....</u>	4
<u>Lieux et locaux.....</u>	5
<u>Horaires.....</u>	5
<u>Public accueilli</u>	5
<u>Capacité d'accueil.....</u>	5
<u>Inscription.....</u>	5
Les intentions éducatives.....	6
<u>Rappel du projet éducatif territorial (PEDT)</u>	6
<u>Ambitions éducatives de l'accueil de loisirs périscolaire pour le mercredi</u>	6/7
Les missions de l'équipe pédagogique.....	7
<u>La direction</u>	7
<u>Les fonctions</u>	7
<u>Les missions</u>	7
<u>Les animateurs</u>	7
<u>Les fonctions</u>	7
<u>Les aptitudes</u>	7
Savoir, Savoir être, Savoir faire	8
<u>Savoir</u>	8
<u>Savoir être</u>	8
<u>Savoir faire</u>	9
Fonctionnement de l'accueil périscolaire	10
<u>Les réunions</u>	10
<u>Les groupes</u>	10
<u>Le suivi sanitaire</u>	10
<u>La communication</u>	10
<u>Thème et animation</u>	11
<u>Pourquoi un thème</u>	11
<u>Les animations</u>	11
L'accueil périscolaire 2025/2026	11
<u>L'accueil de lundi, mardi, jeudi et vendredi</u>	11
<u>Horaires</u>	11
<u>Public</u>	11
<u>Capacité</u>	11
<u>Les tarifs</u>	12
<u>L'équipe d'animation</u>	12
<u>Fonctionnement</u>	12
<u>Journée type</u>	13
<u>Le thème</u>	13
<u>Les objectifs</u>	13/14
<u>Accueil du mercredi</u>	14
<u>Horaires</u>	14
<u>Public</u>	14
<u>Capacité</u>	14
<u>Les tarifs</u>	15
<u>L'équipe d'animation</u>	16
<u>Fonctionnement</u>	16
<u>Journée type</u>	16
<u>Le thème</u>	17
<u>Les objectifs</u>	17
Conclusion	17

L'accueil périscolaire

Présentation

L'accueil périscolaire est un mode de garde répondant à une demande des parents, celui-ci s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont l'école et la famille. Il propose un accueil complémentaire de l'école, le matin avant la classe, en fin de journée après l'école et le mercredi. Notre accueil périscolaire est déclaré à la DDCSPP (direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population) et est subventionné par la CAF (caisse d'allocations familiales)

A ce titre, l'équipe rédige le projet pédagogique dans lequel elle va énoncer non seulement ses objectifs, mais aussi les actions et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Il permet de répondre précisément à toutes les questions concernant l'organisateur, l'organisation, les différents moyens...

Le projet pédagogique est un document en référence au PEDT (projet éducatif territorial) de la commune et du plan mercredi.

Le projet pédagogique est notre outil de travail, celui-ci doit être dans l'esprit de chacun pour que l'on puisse s'appuyer dessus.

Organisateur

La commune de Luneray

*Mairie de Luneray
Place René Coty-76810 Luneray
02.35.85.30.34
mairie@luneray.net*

Luneray se situe en Seine Maritime sur les côtes normandes. Commune d'environ 2200 habitants, Luneray est attractive tant par sa zone commerciale et artisanale, son panel d'associations sportives et culturelles, mais aussi par son enseignement. En effet, la commune de Luneray propose un enseignement de la maternelle au collège. Les écoles maternelle et élémentaire bénéficient d'un accueil de loisirs périscolaire.

Responsables

*Monsieur le Maire, Guy Auger
Directeur général des services, Delphine Facquet-Jourdain
Directrice de l'accueil, Léa Lemonnier*

Lieux et locaux

*L'accueil périscolaire se situe dans les locaux de l'école élémentaire.
Accès par le portillon situé dans la sente qui relie la rue des Alliés au parking des enseignants*

*Ecole Maurice Genevoix
Rue des Alliés-76810 Luneray
06.50.85.37.19
perisco@luneray.net*

En plus de ses propres locaux, la périscolaire dispose de :

- *La salle vidéo*
- *La cuisine*
- *La bibliothèque*
- *Du préau couvert*
- *Des cours extérieures*
- *La salle d'activité*
- *Gymnase*

Horaires

L'accueil périscolaire se déroule en deux temps.

- *Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30*
- *Mercredi de 7h30 à 18h30*

Public accueilli

Les enfants de 3 à 11 ans.

Capacité d'accueil

<i>Matin</i>	<i>Soir</i>	<i>Mercredi</i>
49	55	38

Inscriptions

*Sur le portail <https://www.monespacefamille.fr>
Au plus tard la veille de l'accueil (jours ouvrés) avant midi.*

Les intentions éducatives

Rappel du projet éducatif territorial (PEDT).

Promouvoir une égalité des chances dans la découverte et l'accès aux activités artistiques, culturelles et sportives

- *Proposer des activités riches et variées en y associant ponctuellement des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle ...)*
- *Faciliter l'accès aux ressources du territoire (personnel et infrastructure telle que la bibliothèque, salle de danse)*

Aboutir à une organisation qui respecte le rythme de vie de l'enfant

- *Proposer des activités adaptées :*
 - *Aux différents moments de la journée (matin / soir)*
 - *De la semaine (jour d'école / jour de relâche du mercredi)*
 - *Aux envies de l'enfant*

Maintenir une cohérence et une complémentarité éducatives entre le temps scolaire et le temps périscolaire

- *Eviter les redites avec les apprentissages sur le temps scolaire*
- *Veiller à la cohérence des programmes d'activités afin de garantir une continuité pédagogique avec le temps scolaire*
- *Mettre en place une aide aux devoirs*

Ambitions éducatives de l'accueil de loisirs périscolaire pour le mercredi

Complémentarité et cohérence éducatives des différents temps de l'enfant

- *Présentation du projet pédagogique au sein des conseil d'écoles*
- *Intégration de la directrice de l'accueil périscolaire au sein des conseils d'écoles*
- *Réelle collaboration entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation périscolaire (dont projets à mener en commun)*
- *Mutualisation des locaux*
- *Intégration de l'équipe enseignante et du personnel d'animation au sein du comité de pilotage du PEDT*

Accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)

- *Mise en place d'une tarification progressive (prise en compte des ressources des familles et du temps de présence de l'enfant)*
- *Inclusion des enfants en situation de handicap (mise en œuvre des aménagements nécessaires et conception d'activités adaptées. A défaut d'enfants présentant un handicap, sensibilisation du personnel d'animation et des enfants)*

Place des familles (diffusion des informations, écoute, temps de rencontre)

Mise en valeur de la richesse des territoires

- *Organisation de sorties (dans et hors commune)*
- *Mise en place de partenariats avec les établissements (bibliothèque, EHPAD, commerces, entreprises, CIS ...) et les associations sportives et culturelles de la commune*
- *Implication des habitants dans la mise en œuvre des projets pédagogiques (intervention ponctuelle des parents, de bénévoles...)*

Développement d'activités éducatives de qualité

- *Activités de loisirs et de découverte, selon des thématiques diversifiées (activités manuelles, culturelles, environnementales, sportives...)*
- *Participation des enfants aux activités : respect du libre choix de l'enfant et développement de son autonomie*
- *Activités organisées par période (5 au total sur l'année scolaire) et aboutissant à une réalisation finale selon la nature de l'activité (spectacle, objet, tournoi...)*

Les missions de l'équipe pédagogique

La direction

Les fonctions

- *Elaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le PEDT (projet éducatif territorial)*
- *Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif*
- *Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation*
- *Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil*
- *Développer les partenariats et la communication*

Les missions

- *Être responsable du bon fonctionnement et de l'organisation de l'accueil de loisirs*
- *L'animation et l'encadrement*
- *L'organisation interne (fiche sanitaire, planning animation, transports...)*
- *La gestion financière, matérielle et administrative*
- *Les relations avec les familles*

Les animateurs

Les fonctions

- *Assurer la sécurité physique et morale des enfants*
- *Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs*
- *Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le PEDT dans le respect du cadre des accueils collectifs de mineurs*
- *Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités*
- *Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets*

Les aptitudes

- *Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif*
- *Construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination*

Savoir, Savoir être et Savoir faire

La direction souhaite que les animateurs connaissent et acquièrent les notions du SAVOIR, SAVOIR ETRE et SAVOIR FAIRE et les fonctions qui en découlent

SAVOIR

1. *Connaître les projets éducatif territorial et pédagogique*
2. *Connaître les enfants*
 - *Leurs besoins et leurs possibilités intellectuelles, physiques, sociales, leur rythme biologique*
3. *Connaître la réglementation*
 - *En lien direct avec la sécurité et l'encadrement de publics (déplacement à pied, plage, piscine...)*
4. *Connaître l'organisation de l'ACM*
 - *Vie quotidienne*
 - *Travail en équipe*
 - *Règlement intérieur*
 - *Déroulement de la journée...*
5. *Communiquer avec l'équipe*
 - *Se mettre en relation avec l'équipe en général*
 - *Echanger avec le groupe*
6. *Communiquer avec la direction*
 - *Ne pas hésiter à venir au bureau pour échanger*
 - *Poser des questions*
7. *Communiquer avec les enfants*
 - *Savoir ce qu'ils ont pensé de la journée, des activités*
 - *Ce qui leur a plu et moins plu*
8. *Communiquer avec la famille*
 - *Echanger sur le déroulement de la journée, ce qui a été fait*
 - *Les rassurer*

SAVOIR-ÊTRE

1. *Un adulte référent*
 - *Attitude appropriée*
 - *Tenue vestimentaire et langage adaptés*
 - *Cohérence dans les attitudes*
 - *Respect des règles et des personnes*
2. *Dynamique et réactif*
 - *Manifester de l'énergie et de l'efficacité*
 - *Savoir s'adapter*
 - *Savoir analyser la situation et prendre du recul*
 - *Avoir la capacité à se remettre en question*
3. *A l'écoute*
 - *Des enfants*
 - *De l'équipe d'animation et de direction*
 - *Des familles*
4. *Dans la vie quotidienne*
 - *Participer au rangement*
 - *Apporter son aide*
 - *Prendre des initiatives*
5. *Imaginatif et créatif*
 - *Proposer des activités innovantes, ludiques, diverses et variées*

SAVOIR-FAIRE

1. *Proposer une activité par rapport aux objectifs pédagogiques*

2. *S'adapter*

- *Savoir proposer une autre activité (mauvaise météo, problème de matériel...)*
- *Aux enfants*
- *A l'équipe*
- *A tout changement de situation*

3. *Préparer une animation (manuelle, sportive)*

- *L'adapter au milieu, au public, aux règles de sécurité*
- *Réaliser des fiches (projet d'animation, d'activités, régie)*
- *Préparer son matériel et sa salle*

4. *S'investir dans la structure*

- *Construire une relation de qualité avec l'équipe et les enfants*
- *Participer activement au fonctionnement*

5. *Animer*

- *Donner du sens à l'activité*
- *Susciter l'implication du public*
- *Transmettre les consignes*
- *Veiller au respect des règles de sécurité*
- *S'adapter aux imprévus*

6. *S'analyser, s'autocritiquer*

- *Identifier ses points forts et ses points à améliorer*
- *Être capable de se remettre en question*

7. *Terminer une animation*

- *Donner une fin*
- *Faire un retour au calme*
- *Evaluer l'animation*
- *Restituer le bilan de l'animation*

Fonctionnement de l'accueil périscolaire

Les réunions

Afin de préparer l'accueil périscolaire au mieux, une première réunion a lieu à la fin de la cinquième période scolaire. Le thème, les horaires et le rôle de chacun y sont donnés.

D'autres réunions ont lieu à chaque fin de période, chacune d'elle permet la réalisation du planning d'activités (pour une période suivante) en rapport avec le projet pédagogique et le thème.

C'est aussi l'occasion de faire l'évaluation de la période passée.

Les groupes

Les enfants sont répartis en groupe selon leur âge pour respecter le développement et le besoin de chacun.

Différentes activités sont proposées aux différents moments de l'accueil (matin, soir et mercredi) chacun est libre de faire ou de ne pas faire afin de respecter son rythme.

Le suivi sanitaire

En cas d'incident bénin, ne nécessitant pas une intervention médicale, l'animateur soignera lui même l'enfant et inscrira les soins effectués dans un document prévu à cet effet (registre d'infirmerie) : - Nom/prénom de l'enfant - Nom de l'animateur ayant exécuté les soins - L'heure et la date - Les soins administrés - Les observations éventuelles

En cas de fièvre, les familles seront contactées pour venir chercher leur enfant.

En cas d'incident lourd, l'animateur préviendra la direction qui fera la jonction avec les pompiers ou SAMU avant d'enclencher une déclaration d'accident grave auprès de DDCS.

Aucun médicament ne peut être administré à un mineur sans prescription médicale. Lorsqu'un mineur suit un traitement, son responsable légal doit fournir, en plus de ses médicaments, l'ordonnance médicale en vigueur (l'autorisation du seul responsable légal n'est en aucun cas suffisante).

Les crèmes type anti-ecchymoses ou contre les piqûres d'insectes, sont assimilées à un médicament et ne peuvent donc être administrées sans avis médical.

Le PAI: Projet d'Accueil Individualisé

Principe : Le projet d'accueil individualisé (PAI) concerne l'enfant ou adolescent atteint de maladie chronique (asthme par exemple), d'allergie et d'intolérance alimentaire. Le PAI lui permet de suivre une scolarité ou d'être accueilli en collectivité, de bénéficier de son traitement ou de son régime alimentaire, d'assurer sa sécurité et de compenser les inconvénients liés à son état de santé.

La communication

Chaque arrivée et départ des enfants est aussi un moment d'échange d'information avec les familles.

La communication concernant les activités, les horaires ou tout changement se fait via :

le tableau d'affichage, le site internet (toute mon année.com) et par mail.

Thème et animations.

Pourquoi un thème?

Le thème permet à l'équipe de créer un univers pour l'enfant. Il est choisi par l'équipe d'animation.

Il est plus facile pour un animateur de partir d'un thème pour créer des activités cohérentes et éducatives afin de répondre au mieux aux objectifs pédagogiques.

Les parents et les enfants préfèrent et comprennent mieux la programmation ainsi.

Les animations

Les projets sont réalisés en équipe à partir des objectifs pédagogiques et du thème. Les plannings sont établis par période, ceux peuvent être modifiés ou adaptés selon la météo.

L'accueil périscolaire 2025/2026

1. L'accueil de lundi, mardi, jeudi et vendredi

Horaires

- Avant l'école de 7h30 à 8h20
- Après l'école de 16h30 à 18h30

Public

Nous accueillons les enfants de 3 ans à 11 ans scolarisés à Luneray

Capacité

	<i>Matin</i>	<i>soir</i>
	49	55
	14 enfants moins de 6 ans	19 enfants moins de 6 ans
	35 enfants 6 ans et plus	36 enfants 6 ans et plus

Les tarifs

2 tarifs sont fixés:

- 1 tarif pour les enfants habitant la commune.
- 1 pour les enfants hors commune.

Les tarifs de l'accueil périscolaire varient en fonction du quotient familial et du volume d'heures de périscolaire (une réduction est appliquée à partir d'un certain volume)

- 20% par enfant sur la facturation de la période à partir de 60h de fréquentation
- 10% par enfant sur la facturation de la période entre 40h et 59h de fréquentation

	Tarif horaire	
	Luneray	Extérieur
Quotient familial compris entre 0 et 600€	1,00€	1,20€
Quotient familial compris entre 601 et 1000€	1,05€	1,25€
Quotient familial supérieur à 1000€	1,10€	1,30€

L'équipe d'animation

1 directrice :

Léa Lemonnier, BAFD

Référent sanitaire

4 animateurs

Christine Guéret, CAP petite enfance

Claire Canu, CAP petite enfance

Ambre Matile, CAP petite enfance

David Bouic, BAFA

Fonctionnement

L'accueil est à arrivée et départ échelonnés,

sauf pour les enfants inscrits à l'aide aux devoirs jusqu'à 17h30 et aux horaires bloqués jusqu'à 18h00. Pour un bon déroulement de ces temps les parents s'engagent à venir récupérer leurs enfants aux heures de fin ou plus tard.

Journée type

<i>Accueil périscolaire du matin</i>	
<i>7h30/8h20</i>	<i>les enfants arrivent (selon les besoins des parents) et choisissent une activités calme au choix (Coloriage, lecture, jeu de société...) Le rythme de chacun est respecté.</i>
<i>Hors accueil périscolaire</i>	
<i>8h20/11h30</i>	<i>Ecole (temps éducation nationale)</i>
<i>11h30/13h30</i>	<i>Cantine (temps communal)</i>
<i>13h30/16h30</i>	<i>Ecole (temps éducation nationale)</i>
<i>Accueil périscolaire du soir</i>	
<i>16h30/17h00</i>	<i>Les enfants goûtent en groupe, c'est un moment de calme et de partage. Il est fourni par les parents.</i>
<i>17h00/17h30</i>	<i>L'aide aux devoirs est sur inscription, les parents s'engagent à ne pas venir chercher les enfants avant 17h30 afin de ne pas les interrompre. Les devoirs finis les enfants peuvent rejoindre les activités du soir.</i>
<i>17h00/18h00</i>	<i>Les horaires bloqués sont proposés 1 ou 2 fois par période. Ils sont sur inscription et les parents s'engagent à ne pas venir chercher les enfants avant 18h00 afin de ne pas interrompre l'activité. Les horaires bloqués sont des activités manuelles, culturelles et sportives.</i>
<i>17h30/18h30</i>	<i>Une activité manuelle ou sportive est proposée tout les soirs selon le planning, les enfants ont le choix de la rejoindre quand ils veulent ou pas. Elle n'est pas obligatoire!</i>

Le thème

Le thème de l'accueil du matin et du soir sera "Haut en couleur"

Les objectifs

1. Respecter le rythme biologique, émotionnel et psychologique de l'enfant afin de favoriser son bien-être, son épanouissement et sa participation volontaire aux activités.

- S'adapter au rythme de chacun*

-Accueil échelonné des enfants

- L'enfant peut choisir entre activité dynamique ou temps calme selon ses besoins.*

-Mise en place de coins calmes : coussins, livres, écoute musicale douce.

-Activités à entrées libres : l'enfant choisit son temps de participation.

2. Accompagner l'enfant vers l'autonomie

- *Responsabiliser l'enfant*
 - *Inciter les enfants au rangement et nettoyage après chaque activité*
- *Rendre l'enfant acteur de la vie quotidienne*
 - *Laisser faire l'enfant par lui-même*
 - *Proposer du temps et du matériel*
 - *Le choix des activités*

3. Valoriser l'implication des parents dans l'accueil

- *Développer l'information en direction des familles*
 - *Affichage, flyers, site internet*
 - *Pause café*

4. Découvrir et expérimenter les couleurs à travers des activités ludiques, artistiques et sensorielles favorisant l'expression, la créativité et la coopération

- *Favoriser l'expression et la créativité à travers la couleur*
 - *Fresque collective par couleur*
 - *Atelier libre d'arts plastiques avec consigne colorée*
 - *Exposition*
- *Développer la coopération et l'esprit d'équipe autour d'un jeu collectif lié aux couleurs.*
 - *Différents sports et jeu collectifs avec indices coloré*

L'accueil du mercredi

Horaires

7h30 à 18h30

2 formules sont proposées

- *La journée avec repas*
- *La demi-journée avec ou sans repas*

Public

Nous accueillons les enfants de 3 ans à 11 ans scolarisés à Luneray et hors Luneray

Capacité

38
10 enfants moins de 6 ans
28 enfants 6 ans et plus

Les tarifs

- De l'accueil

2 tarifs sont fixés:

- 1 tarif pour les enfants habitant la commune.
- 1 pour les enfants hors commune.

Les tarifs de l'accueil périscolaire varient en fonction du quotient familial et du volume d'heures de périscolaire (une réduction est appliquée à partir d'un certain volume)

- 20% par enfant sur la facturation de la période à partir de 60h de fréquentation
- 10% par enfant sur la facturation de la période entre 40h et 59h de fréquentation

	Tarif horaire	
	Luneray	Extérieur
Quotient familial compris entre 0 et 600€	1,00€	1,20€
Quotient familial compris entre 601 et 1000€	1,05€	1,25€
Quotient familial supérieur à 1000€	1,10€	1,30€

- Du repas

2 tarifs sont fixés:

- 1 tarif pour les enfants habitant la commune.
- 1 pour les enfants hors commune.

	Tarif du repas	
	Luneray	Extérieur
Maternelle	3,00€	3,75€
Elémentaire	3,25€	4,00€

L'équipe d'animation

1 directrice :

Léa Lemonnier, BAFD

Réfèrent sanitaire

4 animateurs

Emmanuelle Houillet, non diplômé

Claire Canu, CAP petite enfance

Ambre Matile, CAP petite enfance

David Bouic, BAFA

Fonctionnement

L'accueil du mercredi est ouvert de 7h30 à 18h30 avec différents formules proposées aux parents.

Les enfants peuvent être inscrit à la journée ou à la demi journée avec ou sans cantine.

Journée type

<i>Accueil du matin</i>	
<i>7h30/9h00</i>	<i>Les enfants arrivent (selon les besoins des parents) et choisissent une activité calme au choix (Coloriage, lecture, jeu de société...) Le rythme de chacun est respecté.</i>
<i>9h00/11h30</i>	<i>Temps d'animation, selon le planning</i>
<i>11h30/12h00</i>	• <i>Retour au calme et rangement des salles</i> • <i>Arrivée des enfants inscrits l'après midi avec repas</i>
<i>12h00/12h30</i>	<i>Départ échelonné des enfants inscrits la matinée sans repas</i>
<i>12h00/13h00</i>	<i>Cantine : le repas est un moment de partage, il est pris en groupe avec les animateurs.</i>
<i>13h00/14h00</i>	• <i>Activité du midi (activités calmes et reposantes)</i> • <i>Départ échelonné des enfants inscrits la matinée avec repas</i> • <i>Arrivée échelonnée des enfants inscrits l'après midi sans repas</i>
<i>14h00/16h00</i>	<i>Temps d'animation, selon le planning</i>
<i>16h00/16h30</i>	<i>Goûter, il est fourni par les parents</i>
<i>16h30/18h30</i>	<i>Départ échelonné des enfants, activité au choix.</i>

Le thème

Le thème de l'accueil du mercredi sera "A la découverte des animaux"

Les objectifs

1. Respecter le rythme biologique, émotionnel et psychologique de l'enfant afin de favoriser son bien-être, son épanouissement et sa participation volontaire aux activités.

- *S'adapter au rythme de chacun*
 - *Accueil échelonné des enfants*
- *L'enfant peut choisir entre activité dynamique ou temps calme selon ses besoins.*
 - *Mise en place de coins calmes : coussins, livres, écoute musicale douce.*
 - *Activités à entrées libres : l'enfant choisit son temps de participation.*

2. Accompagner l'enfant vers l'autonomie

- *Responsabiliser l'enfant*
 - *Inciter les enfants au rangement et nettoyage après chaque activité*
- *Rendre l'enfant acteur de la vie quotidienne*
 - *Laisser faire l'enfant par lui-même*
 - *Proposer du temps et du matériel*
 - *Le choix des activités*

3. Valoriser l'implication des parents dans l'accueil

- *Développer l'information en direction des familles*
 - *Affichage, flyers, site internet, pause café*

4. Permettre à l'enfant de découvrir la diversité du monde animal, de développer sa curiosité, ses connaissances et le respect du vivant à travers des activités ludiques et créatives.

- *L'enfant est capable d'exprimer sa créativité à travers des représentations artistiques d'animaux.*
 - *Bricolage : masques d'animaux, marionnettes*
 - *Création de fresques ou collages collectifs sur le thème de la savane, la ferme, etc.*
 - *Exposition en fin d'année*

Conclusion

L'accueil de loisirs périscolaire doit être un lieu rassurant où les enfants se sentent bien.

L'équipe d'animation veillera aux besoins de chaque enfant, à leur sécurité morale et physique, au bon déroulement de chaque moment (matin, soir, mercredi) de l'accueil.

Chaque moment passé à l'accueil doit être un temps d'échanges et de partage entre les enfants et les animateurs .